

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



BILAN DES RÉALISATIONS 2019 PLAN D'ACTION 2020



Adopté le 17 février 2020 par le conseil municipal

Résolution numéro 0258/02/20

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Table des matières

Liste des acronymes.....	2
Portrait de la Ville de Drummondville.....	3
Portrait statistique.....	5
Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2019 et 2020 . .	7
Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants.....	8
Bilan des réalisations 2018.....	9
Plan d'action 2019.....	27
Questions ou commentaires.....	39

Liste des acronymes

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APEHD : Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

AQDR C.-Q. : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Centre-du-Québec

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

DI/TSA : Déficience intellectuelle/Trouble du spectre de l'autisme

DM : déficience motrice

DO : Drummondville Olympique

MADA : Municipalité amie des aînés

MDA : Maison des arts

MTQ : Ministère des Transports du Québec

OPHQ: Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PEA : Petits établissements accessibles

ROPHCQ : Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

Portrait de la ville de Drummondville

Moderne, prospère, animée et à dimension humaine... voici Drummondville!

Quinzième ville en importance au Québec, Drummondville se place au premier échelon de la région Centre-du-Québec avec un total de 78 345 résidents. Depuis une dizaine d'années, elle enregistre des augmentations annuelles substantielles de son nombre de citoyens.

Industrie et commerce

Citée en exemple pour sa vitalité économique, la collectivité drummondvilloise poursuit sa lancée. Au carrefour d'axes routiers majeurs et en plein cœur du Québec densément peuplé, Drummondville représente une place de choix pour brasser des affaires. Pas étonnant qu'une multitude d'entreprises aient pignon sur rue chez nous. Forte de cette position géographique centrale, la Ville s'est récemment dotée d'un centre de foires ultramoderne. Le Centrexpo Cogeco Drummondville compte sur une impressionnante superficie de 12 900 mètres carrés où peuvent être accueillis simultanément des milliers de personnes.

Reflet de son économie prospère et de sa croissance démographique accélérée, Drummondville dispose aujourd'hui d'une offre commerciale vaste et diversifiée. Les établissements sont principalement localisés dans la zone boulevard Saint-Joseph/autoroute Jean-Lesage. À cela s'ajoute un centre-ville charmant et animé où il fait bon se retrouver.

Sports, loisirs et vie communautaire

Déjà bien pourvue en matière d'infrastructures de sport et de loisir, Drummondville s'est mise au pas de course ces dernières années afin d'atteindre les ligues majeures! Sont maintenant présents sur le territoire : un complexe sportif ultramoderne, deux arénas (dont le centre Marcel-Dionne, domicile des Voltigeurs de Drummondville), une patinoire réfrigérée au centre-ville, un vaste réseau de pistes cyclables, une piste de vélocross (BMX) parmi les plus imposantes au pays et plus de 135 parcs où la pratique d'activités sportives est facilitée par des infrastructures nombreuses et de qualité.

Forte de ces avantages, Drummondville s'inscrit de plus en plus comme une destination incontournable au calendrier d'évènements sportifs de premier plan. La présentation de la 50e Finale des Jeux du Québec, à l'hiver 2015, en est une éloquente illustration. Au même titre que le Tournoi international de hockey midget de Drummondville, qui fait déjà figure de tradition, les disciplines du tennis et du vélocross (BMX), pour ne nommer que celles-ci, se prêtent fort bien à l'organisation de rendez-vous annuels d'envergure.

Drummondville peut également compter sur un réseau de centres communautaires remarquable dans lequel des centaines de personnes s'activent pour proposer une multitude d'activités, tantôt pour s'amuser, tantôt pour apprendre.

Arts et culture

Élément central dans nos équipements de diffusion de la culture, la Maison des arts Desjardins Drummondville, avec sa salle principale, ses aires multifonctionnelles, sa galerie d'art et sa terrasse, allie raffinement et polyvalence; elle figure dans l'itinéraire de toutes les tournées artistiques d'importance à l'échelle québécoise.

La Bibliothèque publique de Drummondville, avec ses installations modernes et adaptées aux besoins d'une clientèle grandissante, est aussi un incontournable.

Par ailleurs, la ville devient chaque été le rendez-vous des meilleurs « poutiniers », lesquels rivalisent d'imagination pour charmer les papilles des amateurs. Le Festival de la poutine de Drummondville procure une formidable occasion de se rassembler et de casser la croûte au son de performances des têtes d'affiche de la scène musicale. Pour sa part, le Village Québécois d'Antan propose un retour dans ce que fut le Québec au 19^e siècle. L'architecture d'époque et les traditions qui s'y expriment rendent le site propice à la tenue de nombreuses activités thématiques, et ce, tout au long de l'année.

Un centre-ville animé par ses spectacles intérieurs ou en plein air, ses lieux d'exposition ainsi que son circuit historique bonifie une offre culturelle déjà spectaculaire!

Services municipaux et paramunicipaux

Comme l'illustre le contenu du site Web, la Ville de Drummondville et ses organisations paramunicipales dispensent des services de qualité au meilleur coût possible. Qu'il s'agisse de services directs aux citoyens (sécurité publique, travaux publics, arts et culture, immigration, sports et loisirs, etc.) ou de services de soutien et de planification, une équipe de gens professionnels et dévoués œuvre au bien-être d'une population toujours croissante et contribue au développement ordonné et harmonieux du territoire.

Forte de tous ces atouts... Drummondville s'inscrit en CAPITALE!

Portrait statistique

Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Selon les données récentes de l'EQLAV¹ 2010-2011, à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA², on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	6 445	6 970	13 415
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
65 ans et plus	4 205	2 905	7 110
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
Total	10 650	9 875	20 525

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	4 530
Vision	1 690	875	2 565
Parole	530	875	1 405
Mobilité	5 285	3 345	8 630
Agilité	5 630	4 400	10 030
Apprentissage	940	2 110	3 050
Mémoire	2 000	1 415	3 420
Déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	670
Psychologique	1 875	1 145	3 020
Indéterminée	905	1 085	1 990

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

¹ Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

² Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent par la suite, en ordre décroissant, les incapacités : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans, pour atteindre 84 % chez les 85 ans et plus (modérée à grave). Si on isole les incapacités modérées ou graves, ce sont 26 % des 65 ans et plus qui sont touchés.
- Les principales causes d'incapacités sont les problèmes de santé, le vieillissement et la douleur.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2019-2020

Noms	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
William Morales (Jusqu'en septembre 2019)	Conseiller municipal Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	Délégué au développement social et à l'accessibilité universelle Membre du comité : qualité de vie
Alain D'Auteuil (À compter de septembre 2019)	Conseiller municipal Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	Délégué à l'accessibilité universelle Membre des commissions : toponymie/reconnaissance civique, immigration/diversité/inclusion
Paul Antoine Beaudoin (2019)	Chef des services spécifiques et spécialisés adulte DM Rive-Sud CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience motrice, visuelle, auditive et du langage
Jeanne Beaubien (2020)	Coordonnatrice clinique, spécifiques et spécialisés DM adulte rive-sud, CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience motrice
Danny Lauzière	Directeur, Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond	Expertises : parents et familles d'enfants handicapés, information, entraide, répit, intégration des enfants handicapés
Daniel Mailhot (personne handicapée)	Directeur, Association des personnes handicapées Drummond	Membre du comité d'admission de Transport Diligence Président de l'ARLPHCQ Administrateur du comité des usagers des Services de réadaptation en déficience physique du CIUSSS MCQ Membre du conseil d'administration de l'AQDR C.-Q. Administrateur du ROPHCQ
Nancy Gagné	Coordonnatrice aux activités, Service des loisirs et de la vie communautaire	Expertises : plateaux et équipement de loisir, activités populaires
Clyde Crevier	Surintendant, Circulation routière, Service des travaux publics	Membre du Chantier sur le développement d'un plan de mobilité durable et le transport actif et collectif
Éloïse Tremblay- Beauséjour (2020)	Chef des services, Intégration au travail et communautaire zone sud, DI-TSA, CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire	Coordonnatrice des comités de suivi des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) Membre des tables : aînés, dépendance, santé mentale adultes, itinérance
Collaborateur au comité : Sylvain Soucy et Simon-Pierre Nyamsi, conseiller au soutien à la mise en œuvre de la Loi, OPHQ		

Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

En 2017, des travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle ont été faits en étroite collaboration avec les membres du comité de suivi. Ils ont partagé leur expérience dans les différents domaines qui touchent la qualité de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie ainsi que des jeunes familles.

Nous avons fixé comme objectif de mieux identifier les besoins en lien avec les différents types d'incapacité afin d'offrir un environnement davantage accessible à toutes et à tous. Pour y arriver, nous avons tenu une importante rencontre de consultation en mars 2017 où nous avons échangé avec quinze citoyennes et citoyens devant composer au quotidien avec des incapacités motrices, auditives et visuelles, avec des incapacités liées à la parole, à la mémoire, à la déficience intellectuelle, à l'autisme ou encore à certains troubles graves de santé mentale. Les échanges avec ces personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec les cinq intervenants qui les accompagnaient, ont été d'une grande richesse. Ils ont permis non seulement de renouveler notre Politique, mais également de nous guider vers des actions concrètes à mettre en place au cours des prochaines années dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Toutes ces personnes gentiment accepté de nous prêter main-forte et nous ont permis de mieux saisir la réalité quotidienne, sur le terrain, des personnes en situation de handicap.

De plus, chaque année, nous tenons compte des commentaires et suggestions faites par les personnes en situation de handicap et les intervenants qui œuvrent auprès d'eux. Nous n'hésitons pas également à consulter les spécialistes des différents domaines d'activités afin de bien saisir les besoins et de déployer des actions en conséquence. Finalement, nous tenons compte des opportunités et nouvelles réalités observées dans le milieu.

BILAN DES RÉALISATIONS 2019

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Une partie des citoyens et citoyennes visés ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2019
<p>1.1 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Stationnements réservés aux personnes handicapées :</p> <p>Évaluer l'impact des 2 cases ajoutées sur rue : comble mieux des besoins?</p> <p>Évaluer la pertinence de reprendre le test de stationnement en épi avec un angle d'environ 30 degrés.</p>	<p>Maison des arts</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Maison des arts accessibles aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles</p>	<p>Stationnements réservés aux personnes handicapées : un état de situation a été réalisé en collaboration avec la MDAD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La MDAD ne reçoit pas de plaintes au sujet des stationnements réservés. - On compte 10 cases réservées autour de la MDA et le stationnement compte 193 cases. - Si l'on tient seulement compte des cases réservées du débarcadère, on en compte 6 alors que la norme minimale est de 3 cases au total. Ainsi, 8 stationnements réservés aux

Bandes contrastantes dans les escaliers du hall : à réaliser en utilisant le même produit que celui qui sera choisi pour l'édifice Francine-Ruest-Jutras	CIUSSS MCQ		personnes handicapées sont disponibles à proximité de l'entrée principale l'entrée de la MDA.
<p>1.2 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Liste d'éléments d'accessibilité à corriger : mettre en oeuvre et suivre les travaux afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux), notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refaire l'affichage, incluant 2 plans d'ensemble et l'identification des toilettes universellement accessibles, de l'ascenseur et des services - Revoir l'identification des murs de verre et des escaliers (couleur contrastante) - Évaluer les solutions pour les portes lourdes. - Changer les éviers dans les toilettes universellement accessibles, assurant ainsi une aire de manœuvre adéquate (min. de 5 pi.). - Évaluer la possibilité d'ajouter un sentier entre les stationnements pour personnes handicapées et l'entrée principale. <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer vers la bibliothèque.</p>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Service Biblio mobile disponible</p>	<p>Les travaux se poursuivent afin d'apporter les correctifs nécessaires au niveau de l'accessibilité à l'édifice.</p> <p>Réalisé : téléphone accessible à l'entrée des bureaux à l'étage, ajout de pastilles de couleur contrastante dans les vitres (2 hauteurs), relocalisation des boutons-poussoirs des ouvre-portes automatiques, suivi rigoureux du bon fonctionnement des ouvre-portes automatiques, aménagement d'un sentier reliant les stationnements réservés aux personnes handicapées à l'entrée principale</p> <p>En planification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révision de l'affichage incluant l'identification des services accessibles et l'identification des marches (bande contrastante) - Remplacement des éviers dans les toilettes universellement accessibles <p>Poursuite du projet Biblio mobile</p>
<p>1.3 <u>Parc Woodyatt</u> :</p> <p>Projet de renouvellement de l'aire de jeu : faire le suivi des travaux afin d'assurer l'accessibilité des lieux et des activités</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Aire de jeu accessible aux personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Réalisé, incluant une « balançoire calèche », munie d'une rampe d'accès et accessible pour les personnes se déplaçant en fauteuils roulants et les poussettes.</p>
<p>1.4 <u>Parc Mathieu</u> :</p> <p>Vérifier la descente de trottoir à proximité du chalet, à la suite des travaux majeurs sur la rue Saint-Henri</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p>	<p>Entrée du parc accessible.</p>	<p>La descente a été refaite.</p>

<p>1.5 <u>Centre de foire Centrexpo</u> :</p> <p>Vérifier l'affichage qui a été installé à l'entrée : l'emplacement des toilettes et de l'ascenseur est-il bien identifié?</p>	<p>Services à la vie citoyenne Centrexpo APHD</p>	<p>Orientation adéquate pour tous.</p>	<p>L'affichage à l'entrée permet l'orientation vers les services</p>
<p>1.6 <u>Patinoire réfrigérée</u> :</p> <p>Évaluer la possibilité d'ajouter une case de stationnement pour personnes handicapées lorsque le marquage du stationnement sera refait.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Aménagement d'un stationnement réservé à proximité du chalet.</p>	<p>Le marquage n'a pas été refait.</p>
<p>1.7 <u>Terrain de basket-ball du parc Lauzon accessible</u>:</p> <p>Installer les 2 barres d'appui dans les 2 salles de toilette</p> <p>Ajouter un seuil de porte à la porte d'entrée, si nécessaire</p>	<p>Services à la vie citoyenne APHD</p>	<p>Accessibilité au chalet et aux toilettes améliorée.</p>	<p>Réalisé : ajout de 2 barres d'appui Seuil de porte acceptable pour les joueurs</p>
<p>1.8 <u>Rénovation du parc Lucien Couture</u> :</p> <p>Faire le suivi des travaux afin d'assurer l'accessibilité des lieux et des activités.</p>	<p>Services à la vie citoyenne Service des loisirs Service des travaux publics</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et aires de jeu accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>	<p>Réalisé : chalet et services accessibles, parcours sans obstacles, mobilier et fontaine à boire accessibles, aires de jeux rénovées</p>
<p>1.9 <u>Réfection du parc Jacques-Parizeau (Joly)</u> :</p> <p>Suivre le projet au niveau de l'accessibilité : chalet et toilette accessibles, parcours sans obstacles, mobilier et fontaine à boire accessibles, jeu de pétanque et balançoire accessibles en fauteuil, aménagement de sentiers reliant les différentes aires d'activités</p>	<p>Services à la vie citoyenne Service des loisirs Service des travaux publics</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et aires de jeu accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>	<p>Projet en planification (plans et devis)</p>
<p>1.10 <u>Chalet du parc des Voltigeurs</u> :</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et services accessibles aux</p>	<p>Projet en planification : Soumission pour l'ajout d'une rampe d'accès au chalet et le remplacement de la porte.</p>

<p>Chercher des solutions pour améliorer l'accès au chalet (seuil de porte, rampe d'accès, etc.), évaluer les coûts et acheminer une demande de budget.</p>	<p>Direction générale</p>	<p>personnes ayant des limitations.</p>	
<p>1.11 <u>Vestiaires et toilettes accessibles de l'Aqua complexe</u></p> <p>Améliorer l'accessibilité pour la clientèle en réadaptation (éléments de la liste suggestions de l'ergothérapeute et de la physiothérapeute du CIUSSSMCQ, au-delà de la norme prévue) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter 2 ouvre portes automatiques (vestiaire universel vers les piscines, porte entre le DO et l'Aqua complexe) - Poser les barres d'appui supplémentaires, les sièges de toilette, la douchette - Inspecter le lève-personnes - Ajuster le fauteuil roulant, incluant l'ajout d'antibasculé <p>Évaluer les options et la faisabilité des solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès en fauteuil roulant (la rampe d'accès est un obstacle pour plusieurs) - Ajouter une main courante le long du muret de verre qui mène aux escaliers du bassin 10 m 	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Réseau aquatique Drummondville</p> <p>CIUSSS MCQ (réadaptation)</p>	<p>Aqua complexe accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Réalisé :</p> <p>Ajout de 2 ouvre-portes automatiques : Entre le Drummondville Olympique et l'Aqua complexe : réalisé</p> <p>Entre le vestiaire familial et les bassins : en commande</p> <p>Ajout de 7 barres d'appui supplémentaires (vestiaires et douches, escaliers du bassin 10 m)</p> <p>Installation d'équerres sous 3 éviers accessibles afin de faciliter l'accès</p> <p>Élévation de tous les sièges des toilettes accessibles</p> <p>Antibasculés au fauteuil roulant aquatique : cet équipement n'existe pas pour ce type de fauteuil</p>
<p>1.12 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u></p> <p>Rendre les quais accessibles pour les personnes circulant avec une aide à la mobilité.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Ponton accessible en AMM</p>	<p>Construction d'un pavillon sur le site Kounak : 2 toilettes universellement accessibles, aire de repos et de pique-nique</p> <p>Installation des quais remise en 2020</p>
<p>1.13 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Inclure l'accessibilité universelle dans la future Politique de consultations publiques de la Ville.</p>	<p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances pour les personnes en situation de handicap</p>	<p>Lieux de consultation accessibles : agir à titre de vigie</p> <p>En cours : élaboration de la Politique de consultations publiques de la Ville.</p>

Hôtel de ville : acheter un fauteuil roulant « de courtoisie » pour les visiteurs			Hôtel de ville : fauteuil roulant mis à la disposition des visiteurs de l'hôtel de ville
<p>1.14 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Nouvelle Promenade Rivia accessible, incluant le belvédère</p> <p>En planification : Nouveau Complexe sportif Girardin : stationnements, parcours sans obstacles, toilettes, douches et vestiaires universellement accessibles, ascenseur, aire spectateurs réservée aux personnes en situation de handicap</p>
<p>1.15 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité.</p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p> <p>Étapes à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les objectifs de la rencontre et les moyens pour les atteindre; - Planifier l'activité et faire les invitations nécessaires; - Tenir l'activité. 	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.</p>	<p>Planification de la rencontre avec le Service de l'urbanisme: L'APHD souhaite présenter le projet Opération Accessibilité +. L'objectif fixé est la sensibilisation des inspecteurs afin qu'ils prêtent une attention spéciale à l'accessibilité au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stationnements réservés aux ph (conformité, emplacement) - Porte accessible et dégagement de l'entrée - Aires de circulation intérieure - Toilette accessible <p>Discuter également de la bonification des règlements d'urbanisme.</p>
<p>1.16 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des problématiques et besoins, notamment :</p> <p>2 descentes Heriot/Marchand, aménager un débarcadère en face des locaux de l'APHD, aménager 2 cases pour personnes handicapées sur rue: St-Marcel (APHD), des Forges (Musée National de la Photographie)</p>	<p>Service des travaux publics, circulation routière</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>	<p>Vigie</p> <p>Heriot/Marchand (2 descentes problématiques) : non réalisé</p> <p>Musée National de la Photographie : réalisé</p> <p>APHD : Débarcadère et stationnement réservé aux personnes handicapées ajoutés, vérifier l'affichage des 2 zones</p>

<p>Suivre le projet de rénovation, par le MTQ, du pont de la rivière St-Germain sur le chemin du Golf : s'assurer que le trottoir sera rendu accessible selon les normes.</p>			<p>Travaux de rénovation du pont par le MTQ réalisés : trottoir maintenant accessible</p>
<p>1.17 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)</p> <p>Analyser les projets de réfection des stationnements commerciaux qui semblent problématiques dans le but de conseiller les promoteurs (travaux publics) : configuration, espaces réservés aux personnes handicapées, panneaux réglementaires.</p> <p>Faire le lien avec le projet de la Politique municipale des aînés : identifier les obstacles rencontrés et les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD Travaux publics Services à la vie citoyenne Centre d'action bénévole</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>	<p>Début du projet <i>Opération Accessibilité+</i> de l'APHD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bottin des ressources en accessibilité produit (sensibilisation, normes, diagnostic, programmes PEA et PAET, etc.) - Tournée dans le quartier Saint-Joseph : visite de 86 établissements (44 % accessibles, 44 % non accessibles, 10 % accessibles avec une aide. - Suivi auprès de ceux qui ont démontré un intérêt à améliorer l'accessibilité de leurs lieux. <p>Ville et Transport Diligence : information sur le programme PEA, diagnostic d'accessibilité et des améliorations à prévoir afin d'assurer l'accessibilité aux locaux de l'organisme</p> <p>Identification des obstacles rencontrés : non réalisé</p>
<p>1.18 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u></p> <p>Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible ».</p>	<p>APHD</p>	<p>Site mis à jour</p>	<p>Mise à jour progressive des entrées et bonification (ex. : ajout de photos)</p>

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;

OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;

3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
 4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
 5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
 6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
 7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements, particulièrement pour les utilisateurs d'AMM;
 3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
 4. Rendre le transport en commun plus accessible aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie;
 5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2019
<p><u>2.1 Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD (commercial).</p> <p>Sensibiliser les utilisateurs des stationnements pour personnes handicapées sur le respect des règles d'utilisation de la vignette (projet de l'APHD pour la semaine québécoise des personnes handicapées).</p>	<p>Services à la vie citoyenne : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>APHD</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>	<p>1092 vérifications faites en 2019 (1587 en 2018 / la différence s'explique par absence d'un préposé pour une partie de l'année 2019) : 5 avis verbaux, 2 billets de sensibilisation, 9 constats</p> <p>Semaine québécoise des personnes handicapées (6 juin) : Vérifications et sensibilisation dans 3 stationnements par l'APHD (IGA, Maxi, Canadian Tire).</p> <p>40 vérifications : 14 % en effraction vs 33 % en 2009</p> <p>Principales effractions : occuper une case réservée sans vignette, détenteur de la vignette absent, vignette expirée.</p>
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la mise aux normes des espaces réservés dans les stationnements municipaux :</p>	<p>Services vie citoyenne</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés,</p>	<p>Nombre de cases pour personnes handicapées dans les stationnements des édifices municipaux : 79</p>

<p>élargissement des cases, marquage uniforme, affichage et ajout de cases réservées.</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservés.</p>	<p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>	<p>Toutes les cases répondent aux normes, à l'exception de la case du stationnement Raoul-Couture qui est trop étroite (du côté de la rue Brock).</p> <p>N. B. Les 2 cases du stationnement St-Frédéric pourraient être améliorées.</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la nouvelle campagne «Courtoisie» (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM)</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation</p> <p>Ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : poursuivre la réflexion (feux sonores, plaques podotactiles)</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>	<p>Dévoilement du premier plan de mobilité durable 2020- 2040, 1^{er} plan quinquennal 2020-2024.</p> <p>Éléments concernant les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité : rue complète pour tous les usagers, accessibilité et confort des infrastructures piétonnes, entretien hivernal, cohabitation avec les différents usagers (incluant les AMM), formation en accessibilité universelle, accessibilité et confort du service de transport en commun (autobus, points d'arrêts, entretien hivernal), besoins et sécurité des usagers vulnérables</p> <p>Ajout de 7 bancs sur les trajets fréquentés par les aînés dans le secteur des Promenades.</p> <p>Déplacements et déficit visuel : Stratégie développée, en lien avec les travaux projetés aux intersections, les demandes reçues des citoyens et l'avis des experts du CIUSSS MCQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carte des feux piétons existants et requis sur le territoire avec priorisation; - Carte des feux sonores existants et requis avec priorisation: 14 intersections ciblées, mise à niveau des feux sonores existants, lorsque nécessaire, remplacement du feu sonore au coin René Lévesque et Saint-Joseph - Plaques podotactiles : ajout de plaques lors des réfections des trottoirs aux intersections

			du grand centre-ville et partout où sont présents des feux piétons sonores.
<p>2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de sensibilisation: rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Campagne Courtoisie : intégrer la diffusion du projet pilote sur la circulation des AMM du MTQ.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p> <p>Résidences pour aînés</p> <p>Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population, sensibilisation</p>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Élaborer un nouveau plan quinquennal et l'acheminer au MTQ en y intégrant les notions de parcours sans obstacles et de transport actif dans les mesures, notamment :</p> <p>Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs</p> <p>Améliorer les surfaces aux points d'embarquement</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centre d'action bénévole</p> <p>CIUSSSS MCQ</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>	<p>Plan acheminé au MTQ</p> <p>Sélection d'un modèle d'abribus accessible en vue des prochains achats</p> <p>Rénovation de 2 points d'embarquement : hôpital, église Pentecôte</p> <p>Ajout de bancs accessibles</p> <p>Liens avec le CIUSSSS MCQ : intervention pour un usager ayant une déficience intellectuelle</p> <p>Poursuite de la formation personnalisée par le CAB</p>
<p>2.6 <u>Services de transport adapté :</u></p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p>	<p>Service de transport adapté,</p> <p>Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p>	<p>Réalisé</p>

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2019
<p>1.19 <u>Activités et événements populaires</u> :</p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général.</p> <p>Brochure de la Programmation estivale 2019 : corriger l'information sur l'accessibilité</p> <p>S'assurer que les passe-fils (ponts) accessibles sont utilisés lors des événements populaires.</p> <p>Ajouter des cases temporaires de stationnement pour personnes handicapées lors des événements sportifs très fréquentés.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APEHD</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informées sur l'accessibilité aux activités.</p>	<p>Brochure Activités estivales 2019 : identification adéquate des activités universellement accessibles.</p> <p>Diverses activités accessibles : Fêtes nationale et du Canada, Festivals de la Poutine et de la Blague, Apzara, défilé de Noël, etc.</p> <p>Course « Des chênes toi » : des fauteuils adaptés Kartus ont permis à 12 enfants et adultes en situation de handicap de participer gratuitement à la course grâce au jumelage avec un coureur. L'APEHD a organisé les inscriptions et s'est assuré du bon déroulement de l'activité.</p> <p>Les passe-fils accessibles sont utilisés et fort appréciés.</p>
<p>3.1 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées</u> :</p> <p>Soutenir financièrement les 12 organismes offrant des activités.</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p>	<p>Service des loisirs</p> <p>ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p> <p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées</p>	<p>Réalisé</p> <p>Information sur la nouvelle <i>carte d'accompagnement touristique et de</i></p>

<p>Favoriser l'adhésion au <i>programme d'accompagnement touristique et de loisir</i>.</p> <p>Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement.</p> <p>Poursuivre la collaboration au projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence <i>Vers une intégration réussie dans les camps de jour</i> de l'AQLPH.</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p>	Centres communautaires		<p><i>loisir</i> acheminée: chauffeurs d'autobus, Maison des arts, Voltigeurs, Village Québécois d'antan.</p> <p>Camps de jour 2019 des centres communautaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de 76 enfants en situation de handicap (comparativement à 59 en 2017 et 72 en 2018). - 37 accompagnateurs : aide financière de la Ville pour supporter une partie des coûts - 11 intervenants : aide financière de la Ville pour les coûts d'encadrement des enfants ayant des troubles de comportement - Ville : formation d'un comité d'analyse des demandes d'intégration (centres communautaires (1), CSDC (2), CIUSSS (2), Ville (2)). <p>Poursuite du projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence (formations et soutien de l'ARLPH).</p>
<p>3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation :</u></p> <p>Afficher le pictogramme d'accessibilité universelle afin d'identifier les infrastructures municipales universellement accessibles (personnes handicapées, jeunes familles, personnes âgées en perte d'autonomie).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des communications</p> <p>Partenaires du milieu</p>	Meilleure connaissance des équipements universellement accessibles.	Distribution des pictogrammes

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2019
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u> Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée. Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Service des communications Services à la vie citoyenne Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Diffusion de l'information.</p>	<p>Politique disponible en ligne et en version papier à l'hôtel de ville Information et distribution de la Politique d'accessibilité universelle (kiosque de la Ville) : Journée champêtre, Salon des aînés, conférence publique de l'Ass des Personnes Proches Aidantes Article diffusé par la Ville : bilan des réalisations 2018 et projets 2019 Diffusion de la Brochure Activités estivales 2019</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u> Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications Services municipaux Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>	<p>En continu</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2019
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap</u> :</p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités (consultation de 2017) dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage)</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin : Inviter au comité une personne ayant un déficit visuel, lorsque pertinent, relancer le CIUSSS pour représenter la DI/TSA et la DP, approcher l'Association des parents d'enfants handicapés de Drummond à siéger au comité.</p> <p>Poursuivre les formations</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p> <p>Voir le point 1.15 : organiser une rencontre entre l'APHD et l'urbanisme.</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services municipaux</p> <p>OPHQ</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>	<p>Au comité : rencontre d'un citoyen ayant une perte visuelle importante et qui pratique la marche régulièrement.</p> <p>Intégration des besoins des personnes ayant une incapacité visuelle, en lien avec les déplacements à pied</p> <p>Réalisé : démarches auprès du CIUSSSMCQ, intégration de l'APEHD au comité</p> <p>Formation : rencontre provinciale « municipalités accessibles » (accueil du groupe à la bibliothèque publique de Drummondville), colloque du Carrefour action municipale et familles (Roberval).</p>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2019
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission « aide aux sinistrés » :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).</p> <p>Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Tous les Services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>Plans en cours de réalisation</p> <p>Non réalisé</p>

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2019
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p>	<p>Service du capital humain</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>	<p>En continu</p>
<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u></p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>	<p>En continu</p>

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants oeuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2019
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u>	Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle Services à la vie citoyenne Membres du comité de suivi de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ	Réalisé
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, développement social, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.	Services à la vie citoyenne	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.	Réalisé
8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u>	Services à la vie citoyenne CIUSSSS MCQ APHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.	Réalisé : déficit visuel, réadaptation en piscine

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

PLAN D'ACTION 2020

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.
6. Une partie des citoyens et citoyennes visés ne connaît pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements.
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville;

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p><u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Liste d'éléments d'accessibilité à corriger : suivre les travaux afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changer les éviers dans les salles de toilettes universellement accessibles afin d'agrandir l'aire de retournement. - Chercher des solutions pour les ouvre-portes automatiques (extérieurs) qui sont peu fiables. 	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>

<p>- Vérifier si les ferme-porte (intérieurs) peuvent être ajustés afin de faciliter leur ouverture.</p> <p>- Refaire l'affichage, incluant 2 plans d'ensemble et l'identification des toilettes universellement accessibles, de l'ascenseur et des services.</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer vers la bibliothèque.</p>		<p>Service Biblio mobile disponible aux personnes en perte d'autonomie</p>
<p>1.20 <u>Réfection du parc Jacques-Parizeau (Joly) :</u></p> <p>Suivre le projet au niveau de l'accessibilité : chalet et toilette accessibles, parcours sans obstacles, mobilier et fontaine à boire accessibles, jeu de pétanque et balançoire accessibles en fauteuil, aménagement de sentiers reliant les différentes aires d'activités</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet, aires de jeu et mobilier accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>
<p>1.21 <u>Chalet du parc des Voltigeurs :</u></p> <p>Construire la rampe d'accès</p> <p>Changer la porte afin d'assurer l'accessibilité : porte de 42 po. libres et seuil accessible</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et services accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>
<p>1.22 <u>Vestiaires et toilettes accessibles de l'Aqua complexe</u></p> <p>Évaluer les possibilités et les coûts pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter d'une plate-forme élévatrice (alternative à la rampe d'accès) - Acheter d'un 2e fauteuil roulant aquatique et un déambulateur - Installer 2 ouvre-portes automatiques (vestiaires hommes et femmes) - Ajouter une main courante le long du muret de verre qui mène aux escaliers du bassin 10 m 	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Réseau aquatique Drummondville</p> <p>CIUSSS MCQ (réadaptation)</p>	<p>Aqua complexe accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>
<p>1.23 <u>Service de navette en ponton entre les 2 rives :</u></p> <p>Rendre les quais accessibles pour les personnes circulant avec une aide à la mobilité :</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Ponton accessible en AMM</p>

<p>Changer les quais des 2 côtés de la rivière en sélectionnant un modèle accessible pour les AMM</p> <p>Assurer un parcours sans obstacles : vers la rive, aux quais, au ponton (porte et rampe d'accès)</p>		
<p>1.24 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Inclure l'accessibilité universelle dans la future Politique de consultations publiques de la Ville.</p>	<p>Mairie</p> <p>Service du développement et des relations avec le milieu</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances pour les personnes en situation de handicap</p>
<p>1.25 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p> <p>Collaborer à la planification des nouveaux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Complexe sportif Girardin - Parc de la Seigneurie - Modernisation du Centre Marcel-Dionne <p>Améliorer l'accessibilité des nouveaux sites :</p> <p>Promenade Rivia : prévoir une toilette accessible</p> <p>Parc Gérard-Perron : prévoir une table à pique-nique accessible</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>
<p>1.26 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité</p> <p>Discuter des coûts de permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'adaptation des domiciles : la condition de la personne rend obligatoires les travaux d'adaptation 	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées par la sensibilisation des inspecteurs.</p> <p>Pistes d'action en regard du coût des permis</p>

<p>Pour la construction de maisons neuves accessibles : les coûts sont plus élevés, car la construction doit se faire sur un seul étage, la discussion pourrait également aborder le coût des permis et des droits de mutation.</p> <p>Discuter du nouveau Guide sur l'accessibilité à l'intérieur des habitations (RBQ) et l'arrimage avec nos règlements</p>		
<p>1.27 <u>Aménagement des trottoirs :</u></p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des problématiques et besoins, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Heriot/Marchand (2 descentes problématiques) - Trottoir face aux locaux de Transport Diligence - APHD : finaliser les aménagements, s'il y a lieu (affichage) 	<p>Service des travaux publics, circulation routière</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>
<p>1.28 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Appuyer le projet Opération Accessibilité+ de l'APHD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bottin des ressources en accessibilité produit (sensibilisation, normes, diagnostic, subvention PEA, etc.) - Tournée dans le centre-ville - Suivi auprès de ceux qui ont démontré un intérêt à améliorer l'accessibilité de leurs lieux. <p>Accompagner les organismes qui veulent placer une demande au PEA et qui en expriment le besoin (Ville/APHD)</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) et rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)</p> <p>Analyser les projets de réfection des stationnements commerciaux qui semblent problématiques dans le but de conseiller les promoteurs (travaux publics) : configuration, espaces réservés aux personnes handicapées, panneaux réglementaires.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>Travaux publics</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centre d'action bénévole</p>	<p>Nombre de visites de sensibilisation effectuées, suivis et aménagements concrétisés.</p>

<p>Identifier les obstacles rencontrés et les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services : nouvelles consultations dans le cadre de la mise jour de la démarche MADA</p>		<p>Meilleure compréhension des besoins des personnes âgées en termes d'accessibilité</p>
<p>1.29 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles</u> : Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible ».</p>	<p>APHD</p>	<p>Site mis à jour</p>

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

OBJECTIFS

1. Mettre aux normes les stationnements réservés afin d'assurer l'accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements, particulièrement pour les utilisateurs d'AMM;
3. Sensibiliser les chauffeurs du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>2.1 <u>Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées</u> :</p> <p>Maintenir le parcours de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets de sensibilisation si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD (commercial).</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>
<p>2.2 <u>Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées</u> :</p> <p>Finaliser la mise aux normes des stationnements municipaux</p> <p>Vérifier l'accessibilité des parcomètres du stationnement de la place d'Armes (derrière les bureaux de Deloitte)</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservés.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>
<p>2.3 <u>Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités</u> :</p> <p>Collaborer à la nouvelle campagne «Courtoisie», (sensibilisation aux automobilistes, piétons, cyclistes et utilisateurs d'AMM).</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation.</p> <p>Ajouter des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : déployer les actions, au fur et à mesure que des réfections sont réalisées aux intersections (feux piétons et sonores, plaques podotactiles)</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>

<p>2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de sensibilisation: rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>APHD</p> <p>Résidences pour aînés</p> <p>Fournisseurs d'AMM</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population, sensibilisation</p>
<p>2.5 <u>Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Mettre en œuvre le plan quinquennal du MTQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs - Améliorer les surfaces aux points d'embarquement <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées vulnérables: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centre d'action bénévole</p> <p>CIUSSSS MCQ</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>
<p>2.6 <u>Services de transport adapté :</u></p> <p>Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.</p>	<p>Service de transport adapté, Transport Diligence</p>	<p>Maintien des liens avec Transport Diligence.</p>

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.
3. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les activités accessibles.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés.
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
2. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville;

4. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>3.1 <u>Activités et événements populaires :</u></p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des activités universellement accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général (brochure de la programmation estivale, bulletin, liens avec les organismes ciblés)</p> <p>Évaluer la pertinence d'acquérir davantage de passe-fils (ponts) accessibles.</p> <p>Ajouter des cases temporaires de stationnement pour personnes handicapées lors des événements sportifs très fréquentés.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p> <p>APEHD</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités.</p>
<p>3.2 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 12 organismes offrant des activités</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Informers les mandataires et les organisateurs d'événement sur le <i>Programme d'accompagnement touristique et de loisir</i>.</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant des besoins particuliers :</p> <p>- Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires) dans l'intégration des enfants en</p>	<p>Service des loisirs et vie communautaire</p> <p>ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Centres communautaires</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées.</p> <p>Appui aux camps de jour : soutien financier, comité d'analyse des demandes d'intégration, concertation, support au besoin</p>

<p>situation de handicap ou ayant des troubles du comportement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les activités du comité d'analyse des demandes d'intégration et le bonifier - Poursuivre la collaboration au projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence <i>Vers une intégration réussie dans les camps de jour</i> de l'AQLPH. 		
<p>3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation</u> :</p> <p>Afficher le pictogramme d'accessibilité universelle afin d'identifier les infrastructures municipales universellement accessibles (personnes handicapées, jeunes familles, personnes âgées en perte d'autonomie).</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Service des communications</p> <p>Partenaires du milieu</p>	<p>Meilleure connaissance des équipements universellement accessibles.</p>

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont pas toujours accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires</u> :</p> <p>Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée.</p> <p>Informar la population sur es réalisations de la Ville en matière d'accessibilité et sur les projets en cours.</p> <p>Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap. (Voir le point 3.1)</p>	<p>Service des communications</p> <p>Service des loisirs et de la vie communautaire</p> <p>Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Diffusion de l'information auprès de la population et des personnes ayant des incapacités.</p>

<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications Services municipaux Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>
---	---	--

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap :</u></p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités (consultation de 2017) dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage).</p> <p>S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin.</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle « Municipalités accessibles ».</p> <p>Voir le point 1.16 : organiser une rencontre entre l'APHD et l'urbanisme.</p>	<p>Organismes du milieu Services municipaux</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux.</p>

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission "aide aux sinistrés » :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire). Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Service incendie et sécurité civile</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u></p>	<p>Service du capital humain</p>	<p>Application des mesures de la loi</p>

<p>7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u></p> <p>Inviter les RH à la formation du Conseil du patronat : processus d'embauche inclusif</p>	<p>Service du capital humain</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p>	<p>Mise en place des conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi</p>
---	--	---

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2020	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel.</u></p>	<p>Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle</p> <p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Membres du comité de suivi de la PAU</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ</p>
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u></p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, mobilité durable, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.</p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>Tous les services municipaux</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>
<p>8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p>	<p>Service loisirs et vie communautaire</p> <p>CIUSSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Sylvie Allie, Agente

Politiques et programmes communautaires

Services des loisirs et de la vie communautaire

819 850-1283

sallie@drummondville.ca